

LES
STATUTS PROVINCIAUX
DU
BAS-CANADA.

Anno Regni GEORGII TERTII,

DEI GRATIA, BRITANNIARUM REGIS,

Quinquagesimo.

SON EXCELLENCE

SIR JAMES HENRY CRAIG, C. B.

GOUVERNEUR EN CHEF.

Etant la PREMIERE SESSION du
SIXIEME Parlement Provincial du BAS-CANADA.